

MARDI 27 novembre 17h30-20h30
Maison des Syndicats de Créteil, salles 6-7
11/13 rue des Archives, Créteil

RÉUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES

Déductible des 108 heures !

En informant son IEN par courrier
(modèle au verso)

A CRÉTEIL

LA « LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE », DITE « LOI BLANQUER »

- ▶ Quel est le contenu de cette loi ?
- ▶ Quelles sont les raisons de la défiance qu'elle provoque ?
- ▶ Quels sont les points positifs et les dangers de cette loi ?

EN PRÉSENCE DE SABINE DURAN

PROFESSEURE DES ÉCOLES

ET

REPRÉSENTANTE DE SUD ÉDUCATION AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE



ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG
L'union
syndicale
Solidaires

SUD éducation 94

11-13 rue des Archives - 94 010 Créteil cedex

contact@sudeducation94.org — 01.43.77.33.59

www.sudeducation94.org — facebook.com/Sudeducation94/

Modèle pour informer votre IEN de votre participation à une RIS.

Nom :

Prénom :

Affectation :

Date :

A Mme/M l'IEN de la Circonscription.

Conformément au décret 82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par SUD EDUCATION 94, le mardi 27 novembre 2018, de 17h30 à 20h30, à CRÉTEIL.

Ces trois heures seront déduites des heures annualisées obligatoires (réunions de concertation, animations ou conférences pédagogiques).

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mon engagement pour l'école publique.

Signature :